Nations Unies A/68/229



Distr. générale 1^{er} août 2013 Français

Original : anglais

Soixante-huitième session Point 9 de l'ordre du jour provisoire* Rapport du Conseil économique et social

Prix des Nations Unies en matière de population pour 2013

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population, que l'Assemblée a créé par sa résolution 36/201. Ce rapport porte sur l'année 2013 et a été établi en application de la décision 1982/112 du Conseil économique et social.

* A/68/150.

260813







Rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population pour 2013

I. Introduction

- 1. L'Assemblée générale a créé le Prix des Nations Unies en matière de population le 17 décembre 1981, par sa résolution 36/201. Ce prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions ou, simultanément, une ou plusieurs personnes et institutions, afin de récompenser l'apport le plus remarquable à la sensibilisation de l'opinion aux questions de population ou à la mise au point des solutions aux problèmes qui se posent dans ce domaine.
- 2. C'est le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population qui choisit les lauréats. Ce comité se compose des représentants de 10 États Membres de l'Organisation des Nations Unies élus pour trois ans par le Conseil économique et social.
- 3. Par sa décision 41/445, l'Assemblée générale a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 du règlement régissant l'attribution du Prix de façon qu'une personne et une institution puissent se le partager.
- 4. Par sa décision 1987/129, le Conseil économique et social a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du Prix.
- 5. Les pays qui siègent actuellement au Comité sont les suivants : Bangladesh, Côte d'Ivoire, Danemark, Grenade, Jamaïque, Nigéria, Pakistan, Qatar, République tchèque et République-Unie de Tanzanie.
- 6. À sa 1^{re} séance d'organisation, le 11 février 2013, le Comité a élu l'Ambassadrice Edita Hrdá (République tchèque) à sa présidence pour l'année 2013.

II. Prix des Nations Unies en matière de population, 2013

- 7. Pour 2013, le Comité a reçu la candidature de 16 personnes et de 12 institutions remplissant les conditions requises. Le 29 avril 2013, conformément au mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale et après un examen minutieux des candidatures, le Comité a désigné les lauréats pour 2013, à savoir M. Jotham Musinguzi (Ouganda) dans la catégorie personnes et le Centre islamique international des études et recherches démographiques de l'Université Al-Azhar (Égypte) dans la catégorie institutions.
- 8. Le Comité a retenu M. Musinguzi en raison de tout ce qu'il a fait pour promouvoir le principe de la Conférence internationale sur la population et le développement, à savoir que la santé de la procréation doit être une composante essentielle de toute stratégie générale de développement social et économique et pour le rôle central qu'il a joué dans les négociations qui devaient aboutir à l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité a aussi salué le rôle qu'il avait joué dans l'élargissement de l'accès à la planification de la famille et l'expansion des investissements dans ce domaine, ainsi que dans les avancées des politiques publiques en Ouganda et dans toute l'Afrique, de même que

2/5 13-41485

son action pour attirer l'attention des médias et des personnalités politiques sur les questions de population. De plus, le Comité a pris en considération la contribution de M. Musinguzi à la préparation du Plan d'action de Maputo pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique, 2007-2010, qui avait été adopté à la session spéciale de la Conférence des ministres de la santé de l'Union africaine tenue en 2006, à Maputo.

- M. Musinguzi est médecin et spécialiste de la santé publique en Ouganda. Après sont premier diplôme universitaire en médecine (MBChB) en 1976, il obtient en 1980 un diplôme d'obstétrique, suivi, en 1983, du master de médecine décerné par l'Université de Makerere (Ouganda). En 1991, ce sera le master de santé publique de l'Université d'État de New York (SUNY) et, en 1993, un diplôme de santé internationale de l'Institut Karolinska de Stockholm. Attaché à l'hôpital Mulago de Kampala de 1976 à 1977 et de 1980 à 1983, M. Musinguzi a aussi servi comme médecin militaire à Mombasa (Kenya) de 1977 à 1979 et a enseigné comme maître de conférence (lecturer) à l'Université de Makerere de 1984 à 1994, avant d'occuper, de 1994 à 2007, le poste de Directeur du Secrétariat ougandais de la population au Ministère des finances, de la planification et du développement économique. Depuis 2007, il est Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'organisation intergouvernementale Partners in Population and Development. À l'heure actuelle, M. Musinguzi siège au conseil d'administration de diverses organisations, dont deux internationales, le Population Council et la Commonwealth Medical Association, et il préside celui de la branche ougandaise d'une troisième, Population Services International. M. Musinguzi est aussi membre du conseil d'une autre organisation non gouvernementale internationale, l'African Population and Health Research Centre, dont le siège se trouve à Nairobi.
- 10. M. Musinguzi a pu déplorer que les hommes politiques et les médias prêtent si peu d'attention aux effets négatifs de la rapidité de l'expansion démographique. Au cours de sa longue carrière, il a défendu l'idée, avalisée par la Conférence internationale sur la population et le développement, que la santé de la procréation est une composante essentielle de toute stratégie générale de développement social et économique. Dans les années 90, il a représenté l'Ouganda dans beaucoup des activités menées pour préparer la Conférence et a joué un rôle majeur dans la négociation du Programme d'action. Il a aussi pris une part active aux négociations qui devaient aboutir à l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, et c'est à lui que l'on doit le succès du Sommet de Londres sur la planification de la famille, tenu en 2012. M. Musinguzi a publié de nombreux articles dans de prestigieuses revues de médecine ou de démographie et disciplines connexes, notamment sur le rôle que joue la planification de la famille dans la réduction de la mortalité maternelle et postinfantile et sur les femmes et le sida.
- 11. M. Musinguzi a joué un rôle clef dans la préparation du Plan d'action de Maputo. Fervent partisan de la collaboration Sud-Sud, il estime que, dans le domaine de la santé de la procréation, de nombreux pays peuvent apprendre les uns des autres en échangeant leurs meilleures pratiques et les enseignements tirés de leur expérience, comme il l'a démontré en réorganisant l'International Council on the Management of Population Programmes lorsqu'il est devenu son Président.
- 12. D'autre part, le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population a choisi le Centre islamique international des études et recherches

13-41485

démographiques de l'Université Al-Azhar pour les succès de l'action qu'il mène en faveur des études démographiques en Égypte, et dans d'autres pays islamiques, ainsi que pour la démarche pluridisciplinaire qu'il adopte pour aborder la recherche sur les questions de population, la planification de la famille et la bioéthique. Le Comité a salué l'action du Centre dans les quatre grands domaines que sont les recherches en matière de population, les études de santé de la procréation, la diffusion d'informations et la formation et le renforcement des capacités. En outre, le Comité a pris en considération le travail qu'il a accompli pour faire connaître les questions de population en publiant divers livres et brochures et le rôle de représentant du monde islamique qu'il a joué dans de grandes rencontres interconfessionnelles et interculturelles. Le Comité a salué son action en faveur de l'élimination des mutilations et ablations génitales féminines, de l'allégement des souffrances et de la protection de la vie des femmes et des nouveau-nés sur toute la surface du globe, et en particulier dans le monde musulman.

- 13. Le Centre est un établissement scientifique interrégional rattaché à l'Université Al-Azhar du Caire. Fondé en 1975, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population, il a pour mission de mener des études et recherches sur la population dans les pays musulmans et de renforcer la crédibilité de l'information en la matière avant qu'elle ne soit diffusée dans les communautés musulmanes. En outre, le Centre entend dissiper les idées fausses que l'on se fait généralement à propos de l'islam, et en particulier des politiques et programmes qui peuvent être adoptés dans les pays musulmans en matière de population.
- 14. Le Centre a su intégrer les recherches sur la population, la planification de la famille et la bioéthique dans un cadre pluridisciplinaire, et il intervient dans quatre grands domaines : les recherches concernant la population, les études de santé de la procréation, la diffusion d'information, la formation et le renforcement des capacités. Le Centre se compose de plusieurs entités, à savoir le Service d'assistance médicale à la procréation, qui aide les familles ayant des problèmes de procréation, notamment par l'insémination artificielle et le traitement de l'infertilité; le Service de documentation, qui gère le centre d'information et la bibliothèque et qui se charge des traductions; le Département de la recherche, qui comprend le Service de recherches sur la santé de la procréation et un autre service un peu moins grand qui se consacre à la démographie médicale, la biostatistique et l'informatique; enfin, le Service de jurisprudence islamique. En coopération avec diverses organisations et institutions universitaires internationales, le Centre organise toute une série de programmes de formation. Outre un grand nombre de livres et de brochures, le Centre publie en arabe la Revue des sciences de la population et le Bulletin des sciences de la population, tous deux largement diffusés dans les pays islamiques. Il gère un site Web bien documenté, en arabe et en anglais (http://alazhar-iicpsr.org/index en.php).
- 15. Le Centre ne limite pas ses activités à l'Égypte, mais dessert des établissements à travers tout le monde islamique, ainsi que les communautés musulmanes des pays non islamiques. Au nombre de ses réalisations les plus remarquables figurent les activités qu'il a menées en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé en vue d'éliminer les mutilations génitales féminines. En 2007, le Secrétaire général a invité le Centre à représenter le monde islamique à l'occasion du Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix.

4/5 13-41485

III. Questions financières

16. Au 31 décembre 2012, le solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Prix des Nations Unies en matière de population s'élevait à 1 756 527,72 dollars. Les intérêts perçus en 2012 se montaient à 16 175,12 dollars. En 2013, le montant des dépenses, y compris les prix décernés aux deux lauréats, s'est établi à 90 385,05 dollars au total.

13-41485 5/5